



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-117366>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **24-117366**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-114598

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Colmar Agglomeration

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24680072600019

Ville : COLMAR

Code postal : 68004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement de la zone d'activités économiques des Moulins à Turckheim : Travaux de voirie, de génie civil et de réseaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur les prestations suivantes : Aménagement de la zone d'activités économiques des Moulins à Turckheim : Travaux de voirie, de génie civil et de réseaux. La forme du contrat, pour chaque lot est le marché de travaux à prix unitaires

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Renseignements Complémentaires,Renseignements Complémentaires, Après la mention : Les modalités de retrait du Dce, de composition des candidatures et des offres, ainsi que de dépôt des plis et de jugement des candidatures et des offres sont détaillées dans le règlement de consultation., Ajouter : Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, la Ville de Colmar s'engage dans une politique volontariste d'insertion des personnes à la recherche d'un emploi et considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi. En conséquence, l'Acheteur a décidé de faire application des

dispositions de l'article L.2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise qui se verra attribuer un lot du marché devra réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières et réserver dans l'exécution du marché, un minimum d'heures d'insertion, sur la durée du chantier, conformément à ce qui est demandé dans l'acte d'engagement

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2024